
La réappropriation du passé politique douloureux

Une analyse à partir du concept de « *travail de mémoire* » de Paul Ricœur

Nadim FARHAT

DEA en Sciences Politiques

Université Catholique de Louvain (Louvain-La-Neuve, Belgique)

nadimfarhat@hotmail.com

Mots-clefs / Key words

Mémoire collective (collective memory), passé traumatique (traumatic past), travail de mémoire (memory work).

Abstract

La prise en compte des conséquences d'un événement à caractère traumatique survenu dans l'histoire politique d'un groupe donné impose bien sûr une réponse de justice à l'endroit des victimes, mais également une redéfinition de la relation du groupe au passé en question. Ce dernier pèse en effet lourdement sur le présent et sollicite un traitement spécifique des significations qu'il transmet. La notion de « travail de mémoire » élaborée par Paul Ricœur se prête particulièrement à cet exercice. Elle va plus loin qu'un simple désengagement du passé et ambitionne une projection vers l'avenir. Dans cet article, nous explorons cette notion et ses applications dans le champ politique.

Taking into account the consequences of a traumatic event that happened in the political history of a given group not only requires the satisfaction of justice demands of the victims, but it also obliges the group to redefine the relation with the relevant past. Indeed, such pasts weigh heavily on the present and call for a specific treatment of the meanings that emerge from them. The concept of "memory work" elaborated by Paul Ricœur meets this need: it overcomes straightforward disengagements from the past by holding an aspiration towards the future. In this article, we explore the political dimension of this concept.

« Nous ne vieillissons qu'en décrivant des cercles toujours plus larges de mémoire autour de notre unique lieu de naissance [...]. La distance s'accroît, mais jamais nous n'échapperons à cette détermination concentrique. Ceux qui sont issus du grand débordement du siècle ne connaîtront jamais une seule phase de leur vie où ils n'aient chaque fois un rapport intérieur à cette origine, qui est le véritable centre secret, la prison même de tous les efforts de leur esprit, et de leur âme. »

Botho Strauss (à propos du national-socialisme allemand)

INTRODUCTION

Dans de nombreux débats qui agitent nos sociétés, notamment ceux liés aux questions de la colonisation et du souvenir de la deuxième guerre mondiale, le thème de la mémoire se présente souvent comme un enjeu explicite des controverses qui y émergent, et un sujet entouré de perceptions contrastées à forte charge émotive. Si de telles manifestations sont observables lorsque la mémoire constitue clairement un enjeu, elles le sont également quand cette dernière ne forme que l'arrière-fond d'un débat abordant des sujets *a priori* peu ou pas liés aux tourments de l'histoire. La crise communautaire que traverse la Belgique illustre assurément ce dernier cas. Sans pour autant constituer directement et explicitement le cœur des tensions survenues, la mémoire collective flamande des périodes d'injustices liées aux problèmes linguistiques jette son ombre sur la réforme de l'État fédéral, en motivant souterrainement beaucoup de postures alimentant la crise.

Autrement dit, fréquentes sont les positions politiques – plaçant explicitement la mémoire au centre de ses enjeux ou se contentant de s'y référer implicitement – qui peuvent être compris et saisies à la lumière d'événements déjà survenus. Plus précisément, cette saisie peut se faire à travers une des significations qui se dégagent des faits historiques, cristallisée puis sélectionnée de manière à constituer un prisme exclusif par lequel le passé est vu; ce mécanisme constitue, spécifiquement, le régime de la mémoire. Construisant une passerelle entre l'ayant été et ce qui est, la mémoire transmet en effet à la seconde configuration temporelle le sens retenu de la première. Cette capacité de transmission joue le rôle de « gardien du souvenir », qui maintient vive et opérante des considérations et perceptions forgées dans le moule du passé.

Ainsi donc, la mémoire se décline comme un concept pouvant expliquer certaines postures politiques actuelles, en raison de sa capacité de transmission et de préservation des significations du passé. La question qui se pose à ce stade de mise en lumière de la dynamique mémorielle, est de savoir quel serait l'impact d'une telle fonction de passage lorsque le vécu qui est objet de la transmission se trouve marqué par des événements douloureux ayant bouleversé radicalement le développement linéaire de la vie politique et sociale d'un groupe donné. On observe dans ce cas-là, c'est-à-dire dans la situation où un événement fondateur pour la mémoire s'est produit et a eu pour conséquence d'organiser l'identité d'une communauté politique autour

de lui¹, un télescopage constant entre passé et présent, voire, quand les faits historiques sont particulièrement lourds à supporter (tels les génocides, les crimes de masse etc.), une véritable « annexion » du présent et de l'avenir, réduisant du même coup de façon considérable la marge d'action qu'un groupe ou une nation y détiennent. Cette situation d'emprise du passé sur le présent est parfois même concurrencée par un autre rapport en sens inverse mettant entièrement sous le boisseau les faits douloureux².

Ce mouvement de balancier définit ainsi un excès dans le mode de se rapporter à l'évènement fondateur et place la mémoire sous le signe de la brèche excessive du passé dans le présent. Métaphoriquement, cette ouverture démesurée à l'égard du passé renvoie à une blessure qui se maintient, exprimant la situation, maintes fois décrites au sujet de tel ou tel pays, d'un « passé qui ne passe pas ». On peut donc parler de mémoire blessée³ en lien avec un évènement qui, relativement à un groupe donné, se présente comme ayant eu une influence déterminante dans l'histoire de ce groupe, et qui possède aujourd'hui encore la capacité d'influer, de manière plus ou moins grande, son agir politique et social.

Un des indicateurs qui permettent d'identifier un tel type de mémoire est précisément le mode excessif de se rapporter à l'évènement fondateur : l'excès que connaîtrait la mémoire blessée réside en ce sens dans l'installation de deux choix exclusifs de représentation du passé : sa mise en lumière totale ou son voilement complet, son occultation intégrale ou sa démonstration permanente. C'est par l'oubli ou le rappel continu du passé sous diverses formes allant de la culpabilité à la survalorisation, que s'exprime la « blessure » de la mémoire. L'équilibre n'existe pas au sein des représentations de l'évènement survenu. Blessure donc, parce que l'ouverture au passé est réelle et son influence sur les choix du présent véritable.

En raison de cette conservation de la teneur du temps écoulé dans le présent, du conditionnement de l'action du groupe concerné par des considérations issues du passé et n'ayant pas forcément de pertinence pour sa vie politique présente, il est apparu nécessaire dans beaucoup de cas de mettre en œuvre une stratégie de réappropriation des évènements douloureux, non seulement pour répondre à des cas d'injustices par l'instauration de mesures

¹ Pour la mémoire juive, par exemple, la Shoah ; pour celle allemande, la période nazie ; pour la France de la deuxième moitié du XX^{ème} siècle, le régime de Vichy. Voir pour ce dernier cas ROUSSO H. (1990): *Le Syndrome de Vichy*. Paris : Seuil.

² ROSOUX V. (2006): « De l'ambivalence de la mémoire au lendemain d'un conflit ». In VAN YPERSELE L., éd. (2006): *Questions d'histoire contemporaine: conflits, mémoires et identités*. Paris: PUF.

³ Cette expression est d'Olivier Abel. Voir ABEL O. (1994): « La mémoire blessée : L'histoire en devenir ». In *Les Turcs. Orient et Occident, islam et laïcité, Autrement. Série monde*, 1994, 76, pp. 177-191.

réparatrices pour les victimes, mais également pour remédier au poids qu'une nation, un groupe ou une communauté subit du fait de cette préservation, caractérisée comme nocive, des significations du passé.

C'est dans cette perspective que le philosophe Paul Ricœur a décliné dans une de ses dernières œuvres – « *La mémoire, l'histoire, l'oubli* »⁴ – une notion censée répondre et remédier au « trop de mémoire ici » et au « trop d'oubli ailleurs », c'est-à-dire à la fois et dans un même mouvement touchant tour à tour victimes et bourreaux, à la répétition dans laquelle s'enferme les uns, et aux commémorations à temps et à contre-temps que déploient les autres – bref, à l'excès dans le rapport au passé, synonyme de mémoire blessée. Il s'agit de la notion de « travail de mémoire » dont la mise en œuvre est susceptible selon Ricœur d'atteindre la « juste mémoire », l'équilibre dans les représentations de l'évènement fondateur.

Dans sa quête de cette « juste mémoire », pouvant conduire in fine, à seuil minimal, à une neutralisation des effets négatifs rattachés à l'évènement fondateur, et à seuil maximal, à une projection de la communauté politique vers l'avenir, Ricœur sera amené à préconiser un véritable dispositif de redéfinition de la relation au passé, mettant pour ce faire à profit des mécanismes venant de sources aussi diverses que la psychanalyse et l'histoire. Tout en suivant le cheminement de la pensée foisonnante du philosophe français visant un réaménagement de la dépendance à l'évènement traumatique fondateur, cet article se propose une tentative de systématisation des différents éléments contenus dans la réflexion ricœurienne au sujet de la mémoire et de sa refondation. Cette tentative se veut, dans la lignée de la pensée de l'auteur lui-même, une construction d'abord théorique qui pourrait néanmoins, et dans un second temps, avoir des répercussions sur des cas réels de prise d'une communauté donnée avec sa mémoire blessée.

I. Le travail de mémoire comme stratégie de réappropriation du passé

Conceptuellement, le travail de mémoire d'après Ricœur se forme au confluent de trois apports : la psychanalyse, l'histoire, et l'adoption d'une attitude mémorielle particulière à l'égard des victimes du passé. De manière plus précise, contribuent à la constitution du travail de mémoire les notions psychanalytiques de « travail de deuil » et de « remémoration », auxquels viennent s'ajouter l'activité historique en tant que telle, et la dimension de justice issue du devoir

⁴ RICŒUR P. (2000): *La mémoire, l'Histoire, l'Oubli*. Paris : Seuil.

de mémoire. Chacun de ces éléments voit le jour au sein de la mise en place d'une typologie des différents abus de la mémoire débutant par l'approche pathologique d'une mémoire empêchée de se souvenir, se poursuivant à travers la perspective d'une mémoire manipulée, et se concluant enfin avec l'obligation faite à la mémoire à se remémorer son passé.

C'est au sujet du premier abus qu'intervient le travail de deuil et de remémoration et que prolonge sur le plan collectif l'histoire comme discipline, alors que c'est de l'étude et de l'analyse du devoir de mémoire qu'est retirée la signification de justice. La tentative de résolution de ces abus et notamment ceux affectant la mémoire empêchée et la mémoire commandée débouche sur le choix fait par Ricœur d'opter pour ces notions qui sont de natures différentes, mais qui se rapprochent par leur capacité et leur aptitude à traiter les excès dans le mode de se rapporter au passé. Aussi bien la mémoire empêchée que la mémoire commandée, toutes les deux renvoient à des excès dont le lien à la mémoire blessée peut être exprimé par les deux figures de l'oubli total et du ressassement continu de l'expérience traumatique. Au sein de ces mémoires apparaissent en effet les conséquences de l'abus : dans la mémoire empêchée, comme corollaire au souvenir qui n'a pas lieu, l'oubli ; et dans la mémoire commandée, en corollaire au souvenir qui a lieu en permanence sous la menace de l'injonction, la présence continue du passé.

Partant, la résolution des abus de la mémoire se superpose à la résolution des excès de la mémoire blessée. L'élimination de l'abus et la réduction des excès sont tributaires de l'établissement d'une juste mémoire échappant au « trop peu de mémoire ici » et au « trop de mémoire ailleurs ». La stratégie pour y arriver serait dans une perspective ricœurienne la mise en œuvre du travail de mémoire formée conjointement par le double travail de deuil et de remémoration, la recherche d'une justice pour les victimes à travers le devoir de mémoire, et l'activité historique. Cette dernière se présente comme prolongement sur le plan collectif des enseignements issus des deux premiers éléments du concept analysé.

I.1. Travail de deuil et travail de remémoration

Pour définir ce qu'il entend par travail de mémoire, Ricœur fait appel dans un premier temps à deux essais de Freud, l'un portant sur les résistances au souvenir que connaissent les patients lors de la cure psychanalytique et la manière de les surmonter par un exercice spécifique s'apparentant à un travail, et l'autre, sur le deuil et la mélancolie, qui peuvent survenir à la suite de la perte d'un objet aimé. Sans entrer dans les détails cliniques relatés dans ces deux essais, il va

s'agir, à travers la lecture qu'en fait Ricœur dans « *La Mémoire, l'Histoire, l'Oubli* », de ne retenir que ce qui est pertinent pour la thématique ici traitée.

Dans « *Remémoration, répétition, perlaboration* », premier essai de Freud, l'amorce de la réflexion freudienne part de l'examen du déroulement de la cure psychanalytique. Il a été observé en son cours que le patient affronte la difficulté notamment de se remémorer du souvenir traumatique. Il éprouve en effet une résistance au rappel de l'expérience vécue se transformant en compulsion de répétition où, au lieu de se souvenir du fait oublié, le patient sans s'en rendre compte, le répète⁵. Afin de surmonter l'obstacle consistant en la double substitution au souvenir de la compulsion de répétition et de la résistance, Freud préconise, en premier lieu pour l'analyste, de développer une grande patience vis-à-vis des répétitions se produisant via le transfert. Celui-ci « crée de la sorte un domaine intermédiaire entre la maladie et la vie réelle » et se décline comme une « arène », un lieu où la possibilité d'expression de la pathologie est sans restriction aucune⁶.

Dans un second temps, il est conseillé au patient d'adapter une attitude plus proactive et d'essayer de se départir des contraintes de compulsion et de résistance en ne considérant plus « *la maladie comme quelque chose de méprisable* » mais en la regardant plutôt « *comme un adversaire digne d'estime, comme une partie de lui-même dont la présence est bien motivée et où il conviendra de puiser de précieuses données pour sa vie ultérieure.* »⁷ Aussi bien du côté de l'analyste que du patient, le traitement des résistances prend la forme d'une « perlaboration » note Ricœur – en anglais, « working through » – exprimant l'idée d'un travail qui se fait. Le recouvrement de l'expérience vécue suite à la perlaboration qui a dû s'affranchir des deux écueils de répétition et de résistance, la libération du souvenir en somme, est exprimé par la dénomination « travail de remémoration »⁸.

⁵ RICŒUR P. (2000): op. cit., p. 84. Souligner cette observation, c'est marquer son importance. Car elle permet d'expliquer, en plus de sa révélation du parcours conduisant au dégagement des contours du travail de mémoire, le poncif tenant à l'affirmation : « l'histoire se répète ». L'identification de la cause de cette répétition présente l'avantage de rendre possible le traitement du problème de répétition à sa racine. Cela présuppose néanmoins que les catégories pathologiques dont on parle ici puissent être transposées, sans perdre leur validité, au plan collectif. Ricœur répond à cette difficulté en mettant en lumière le fait que dans la cure psychanalytique telle qu'appréhendée par Freud il n'est pas uniquement question de l'autre comme individu mais aussi de « l'autre psychosocial » (Ibidem, p.94). En effet, les ouvertures dans l'analyse freudienne à la dimension sociale transcendant la psychè individuelle sont bien présentes dans les termes comme « arène » rappelant l'espace public, ou perte d'un objet aimé qui peut même être une nation. Plus encore, on est autorisé à « parler [ajoute Ricœur] non seulement en un sens analogique mais dans les termes d'une analyse directe de traumatismes collectifs, de blessure de la mémoire collective », tant ces catégories semblent renvoyer « à une structure fondamentale de l'existence collective » (Ibidem, p.95).

⁶ Ibidem, p.85.

⁷ Idem.

⁸ Idem.

Avant de reprendre ces quelques idées et les réinvestir dans le sens du sujet qui nous occupe, l'autre essai de Freud intitulé « *Deuil et mélancolie* », viendra compléter la signification thérapeutique, transposée sur le plan collectif, du travail de remémoration. Le deuil est identifié d'emblée, rapporte Ricœur, comme survenant à la suite d'une perte aussi bien d'une personne aimée que, par substitution à celle-ci, d'un idéal ou d'une partie. Et à l'instar de la compulsion de répétition où au lieu du souvenir il y a passage à l'acte, la question qui se pose à ce niveau est de savoir pourquoi chez certaines personnes ayant subi une perte, au lieu du deuil, surgit la mélancolie. La différence entre ces deux réactions à la perte est grande.

Alors que dans le travail de deuil, en permettant que son malheur se laisse conquérir par le principe de réalité, le sujet accepte progressivement, bien que douloureusement, la perte de l'objet aimé menant au final à une véritable libération et à un recommencement possible, dans la mélancolie il ne s'agit plus d'un appauvrissement de son propre univers que produirait l'absence de l'objet aimé, mais un amoindrissement de son propre moi qui subit un abaissement, une dévaluation qui confine à la « *lacération de soi* »⁹. La mélancolie se présente comme ressassement coupable tandis que le deuil désigne un processus libératoire. L'une est sans issue et tourne autour « *du chagrin qui est cette tristesse qui n'a pas fait le travail de deuil* », l'autre menant vers quelque chose en dehors d'elle et, par le renoncement à l'objet perdu, trouve « *la gaieté* » comme récompense et gage « *de sa réconciliation avec son objet intériorisé* »¹⁰.

Le lien entre travail de remémoration et travail de deuil est établi par le philosophe français en soulignant la parenté entre compulsion de répétition dans le premier essai et mélancolie dans le second. Les deux occupent par rapport au souvenir et au deuil la même position pathologique d'empêchement. En face, le travail de deuil et le travail de remémoration débouchent sur une double libération : de son propre moi et du souvenir traumatique. Ainsi, pour résumer, si « *la mélancolie occupe dans le présent essai [« Deuil et mélancolie »] une position stratégique parallèle à celle qu'occupe la compulsion de répétition dans le précédent, on peut suggérer que c'est en tant que travail du souvenir que le travail de deuil s'avère coûteusement libérateur, mais aussi réciproquement. Le travail de deuil est le coût du travail du souvenir ; mais le travail du souvenir est le bénéfice du travail du deuil.* » L'intrication des deux s'énonce dans ce lien où « *le travail de deuil est le chemin obligé du travail du souvenir* »¹¹.

⁹ RICŒUR P. (2000): op. cit., p.90.

¹⁰ Ibidem, p.94.

¹¹ Ibidem, p.88.

À partir d'une telle caractérisation de ces deux notions, on peut dégager les premiers contours du travail de mémoire. Sa mécanique est la suivante : le travail de remémoration permet au souvenir de refaire surface, le tire de l'oubli en le faisant parole et rompt la répétition qui n'a plus lieu d'être avec la présence désormais du souvenir à la conscience. Il se déroule dans un face à face avec autrui (thérapeute, mais aussi institutions, voire le bourreau lui-même ou un représentant de son groupe d'identification) et s'extériorise dans l'espace entre eux deux. Le second moment de ce travail est de dégager, dans les termes de Freud, « *de précieuses données* » de la maladie pour la vie ultérieure du sujet. Mais avant de se projeter dans l'avenir il faut chercher l'assurance qu'une telle projection est possible, que le souvenir ainsi recouvré ne va pas se transformer en un envahissement du présent et en une éclosion mélancolique. C'est là que le travail de deuil intervient : par la conversion de l'absence physique ou morale de l'objet perdu en présence interne et l'inculcation d'une acceptation de la perte, il sépare définitivement le passé du présent et permet qu'advienne une tension vers l'avenir.

I.2. Devoir de mémoire

L'enchaînement du devoir de mémoire avec le travail de deuil et de remémoration se base sur leur articulation commune autour de l'idée de tension vers l'avenir. Toute l'action du travail de mémoire est en réalité de permettre à la mémoire blessée, une fois l'ayant guérie de sa blessure, d'évoluer dans une configuration temporelle qui ne soit plus exclusivement celle du passé. Si jusque lors le deuil et la remémoration ont surtout traité de traumatisme et de délivrance des répétitions, ils n'ont fait qu'entrouvrir la question de l'avenir. Le devoir de mémoire profitant de cette brèche, ébranle le travail de mémoire vers le futur par les éléments d'impérativité et de justice qu'il contient, dans un mouvement général poursuivant l'élection d'une nouvelle dimension temporelle où désormais les attentes et les revendications de la communauté historique se formuleront.

Avant d'aborder et d'analyser la notion de devoir de mémoire, Ricœur cite Tzvetan Todorov qui, au sujet du travail de mise en récit des historiens, indique, dans « *Les abus de Mémoire* »¹², que ceux-ci doivent être guidés par la recherche non de la vérité mais du bien. Cette remarque vient dans la réflexion du philosophe bulgare à la suite du propos portant sur la nécessité de dégager du passé un exemple pour l'avenir¹³. L'usage de la mémoire possède une fin qui doit être orientée par la question du bien, ce qui incite à la formation d'un exemple à partir du

¹² TODOROV T. (1998): *Les abus de la mémoire*. Paris: Arléa.

¹³ *Ibidem*, p.31.

passé traumatique, qui puisse compter pour l'avenir. Or, souligne P. Ricœur, extraire « *des souvenirs traumatisants la valeur exemplaire* » requiert le « *retournement de la mémoire en projet* »¹⁴. Par ailleurs, et ici le penseur français entre de plain-pied dans la notion de devoir de mémoire, il se demande comment on pourrait expliquer dans le devoir de mémoire le paradoxe consistant dans l'injonction à se souvenir au futur du passé : « *comment est-il possible de dire "tu te souviendras", donc tu déclineras au futur cette mémoire qui se veut la gardienne du passé ?* »¹⁵

Ces interrogations, et l'élucidation de la raison qui retourne la mémoire en projet, trouvent réponse, selon P. Ricœur, dans l'idée de justice. « *C'est la justice qui, extrayant des souvenirs traumatisants leur valeur exemplaire, retourne la mémoire en projet ; et c'est ce même projet de justice qui donne au devoir de mémoire la forme du futur et de l'impératif.* »¹⁶ Le devoir de mémoire ainsi précisé comme impératif de justice retournant la mémoire en projet, s'unit au travail de remémoration et au travail de deuil comme troisième terme venant élargir l'équation de réappropriation du passé.

Enfin, la caractérisation de la dimension de justice issue du devoir de mémoire est triple : elle s'adresse à autrui de sorte que « *le devoir de mémoire est le devoir de rendre justice, par le souvenir à un autre que soi* »¹⁷ ; elle développe le sentiment de dette et d'obligation envers ceux qui nous ont précédés ; parmi ces derniers, l'obligation émanant de la dette revient prioritairement aux victimes, victimes autres que nous.

À présent que s'est formée la triade qui constitue le socle du travail de mémoire, apparaît la discipline historique. Sans pour autant constituer un quatrième terme, elle vient prolonger et tirer à leurs ultimes conséquences la mise en œuvre des trois premiers éléments du concept. De ce fait, on peut dire qu'elle constitue un double prolongement : du travail de deuil et de remémoration en reprenant à son compte la thématique de critique de la mémoire ; et du devoir de mémoire en initiant un travail de reconfiguration narrative soucieux de l'avenir qui traduit concrètement le retournement par l'exigence de justice de la mémoire en projet.

¹⁴ RICŒUR P. (2000): op. cit., p.105.

¹⁵ Ibidem, p.106.

¹⁶ Ibidem, p.107.

¹⁷ Ibidem, p.108.

I.3 L'Apport de l'histoire

I.3.a) Prolongement du travail de deuil et de remémoration : la critique de la mémoire

Le travail critique de l'histoire vient rejoindre au sein du travail de mémoire les deux notions, toujours sous le signe du labeur, de deuil et de remémoration. L'inclusion de la dimension historique tient au fait qu'elle participe aussi à débarrasser la mémoire de ses excès. En considérant que le travail de remémoration donne lieu à une « *mémoire-souvenir* [qui] est fondamentalement une mémoire critique »¹⁸, Ricœur autorise son amarrage à l'activité historique qui se présente à son tour – en plus de sa lutte contre l'oubli par la mise en récit du passé – comme une dynamique fondamentalement critique. Elle formule en effet une critique essentielle des événements qu'elle étudie mais aussi de la mémoire, en se définissant comme discipline recherchant en priorité la vérité de ce qui s'est passé. Elle oppose ainsi son « *ambition véridative* » à la visée de fidélité de la mémoire, que celle-ci exprime vis-à-vis de ses souvenirs. Dans cette visée, existe également une tension véridative, mais qui se déploie comme fidélité au vécu mémoriel propre repris dans des représentations et des interprétations spécifiques de la mémoire.

L'ambition historique, quant à elle, est « d'offrir une représentation fiable du passé » qui doit résister « *aux revendications de principe qui naissent et sont entretenues par des mémoires communautaires. Sans cette ambition véridative du savoir historique, l'histoire ne jouerait pas son rôle dans sa confrontation avec la mémoire* »¹⁹. La mise en évidence de la dialectique histoire/mémoire à ce stade, signalé dans ce rôle de confrontation, permet de prolonger sur le plan collectif la dimension critique du travail de deuil et de remémoration²⁰. Non que ceux-ci n'aient pas déjà sans l'histoire l'aptitude à s'adresser dans une démarche thérapeutique à des mémoires blessés de groupes, peuples, ou communautés²¹, mais l'histoire leur donne une envergure sans précédent et une diffusion plus sûre.

L'opposition entre mémoire et histoire est intrinsèquement radicale et c'est sur l'importance de cette différence que s'appuiera la capacité critique formulée par l'histoire à l'égard de la mémoire. Voici quelques-unes de ces différences à partir d'un langage ricœurien: l'histoire

¹⁸ RICŒUR P. (2000): op. cit., p.96.

¹⁹ RICŒUR P. : « Mémoire, Histoire, Oubli ». In *Esprit*, 2003, 323, p.22.

²⁰ RICŒUR P. (2000): op. cit., p.649.

²¹ En effet, ils peuvent être mis en œuvre dans des petits groupements, dont l'effet produit se diffuse de proche en proche par le volet interpersonnel à la communauté dans son ensemble et arrive à modifier ainsi son rapport au passé.

admet la comparaison alors que la mémoire affirme l'unicité de son vécu notamment les souffrances endurées ; la mémoire vise une partie du passé, l'histoire sa totalité ; celle-ci supporte la comparaison entre les événements, celle-là la refuse car son malheur est perçu comme absolu. Le même fossé demeure dans les termes de P. Nora : « *La mémoire installe le souvenir dans le sacré, l'histoire l'en débusque, elle prosaïse toujours. [...] La mémoire s'enracine dans le concret, dans l'espace, l'image et l'objet. L'histoire ne s'attache qu'aux continuités temporelles, aux évolutions et aux rapports des choses. La mémoire est un absolu et l'histoire ne connaît que du relatif* »²².

Cette différence fondamentale projette ces deux modes d'accès au passé dans une configuration où ils se retrouvent éminemment concurrents. Toutefois, cette concurrence s'efface lorsque la mémoire devient instruite²³ par l'histoire, dont le rôle va jusqu'à corriger, critiquer, voire démentir « *la mémoire d'une communauté déterminée, lorsqu'elle se replie et se referme sur ses souffrances propres au point de se rendre aveugle et sourde aux souffrances des autres communautés.* »²⁴

L'histoire amène la mémoire à opérer ainsi un premier décentrement de son malheur et à envisager d'autres vécus mémoriels. La méthode historique est comparable sur ce point au travail de deuil. Celui-ci coupe un à un les liens d'attachement avec l'objet aimé et ce faisant permet qu'une réflexion sur l'avenir advienne. Le réveil sur d'autres malheurs que soi, sur des perspectives nouvelles du passé, peut-être compris comme un premier mouvement de la mémoire blessée vers quelque chose d'autre que la « passéité », autre chose qui ne peut qu'être présent et surtout avenir.

1.3.b) Prolongement du devoir de mémoire : la projection vers l'avenir par la mise en récit du passé.

Le passé traumatique a été entendu jusque lors comme un fardeau pesant sur le présent. Le futur était a fortiori absent tant l'annexion par le passé des autres dimensions temporelles était grande. Dans la conception ricœurienne, c'est la notion de dette qui préserve au présent la pesanteur des troubles du temps écoulé et qui agit avec un tel contenu sur l'avenir. La dette en effet en tant qu'obligation lie le futur et pèse sur lui. Toutefois, « *elle ne s'épuise pas dans l'idée de fardeau* », car l'héritage détenant une seconde dimension « *est aussi ressource* »²⁵. Se profile à ce niveau l'idée d'un gisement de sens inscrit dans le temps écoulé et recelant de vastes potentialités encore inexplorées. Il est vrai, note Ricœur, que les faits qui se sont passés ne sont pas

²² NORA P., éd. (1997): *Les Lieux de mémoire*. Paris : Gallimard, p.674.

²³ RICŒUR P. (2003): op. cit., p.18.

²⁴ RICŒUR P. (2000): op. cit., p. 650.

²⁵ RICŒUR P. (1998): « La marque du passé ». In *Revue de métaphysique et de morale*, 1998, 1, p.28.

modifiables, que ce qui a réellement eu lieu ne peut être supprimé, et que ce qui n'est pas arrivé ne peut plus l'être. S'il y a véritablement là quelque chose de révolu, « *en revanche, le sens de ce qui est arrivé n'est pas fixé une fois pour toutes.* » Les événements peuvent recevoir sans cesse de nouvelles interprétations et surtout « *la charge morale liée au rapport de dette à l'égard du passé peut être alourdie ou allégée* ». Dans ce dernier cas si le pardon survient le porteur de la dette sera délivré de sa charge ce qui, aux yeux de Ricœur, « *équivalant à une conversion du sens même de l'évènement* »²⁶.

Il s'agit dans ce cas de réinterprétation de l'évènement, d'une réaction inverse de reconditionnement du passé en fonction du futur, d'un « *cas d'action rétroactive de la visée du futur sur l'interprétation du passé* »²⁷. Longtemps en effet le passé a déterminé l'avenir. Ce qui se produit à présent c'est un « *choc en retour de la visée du futur sur celle du passé [...], contrepartie du mouvement inverse d'emprise de la représentation du passé sur celle du futur* »²⁸. En réalité, c'est le caractère prospectif du devoir de mémoire contenant la catégorie de dette et préconisant une mémoire retournée en projet, qui offre à l'histoire ce modèle d'interprétation du passé incluant une visée du futur. Le caractère rétrospectif de l'activité historique ne résume plus à lui seul le processus de connaissance historique. L'histoire doit prendre en compte le prisme récemment introduit du futur à qui reviendrait le rôle d'orienter la manière de procéder à la reconfiguration narrative d'évènements traumatiques. Au final, les constructions des historiens apparaissent souvent comme reconstructions d'évènements effectivement arrivés²⁹.

II. Les effets du travail de mémoire

L'opération historique dans ces deux volets, de construction du passé s'apparentant à une reconstruction et de développement de façon parallèle d'une critique des événements analysés, prolonge au plan de l'histoire la dynamique interne au travail de mémoire. Celle-ci sépare définitivement par le travail de deuil le passé du présent, et fait place à l'avenir. Mais cette séparation, premier moment de déliement, ne consomme la rupture avec le passé que dans la mesure où celui-ci va être récupéré au sein d'une signification nouvelle tournée vers le futur, et advenant à l'aide du travail de remémoration et son prolongement correspondant dans l'activité historique, accomplissant ainsi le second moment de liement. Ainsi, le travail de mémoire

²⁶ RICŒUR P. (2003): op. cit., p.29.

²⁷ Idem.

²⁸ Ibidem, p.25.

²⁹ RICŒUR P. (2000): op. cit., p.648.

atteindrait son but visant à instaurer une mémoire équilibrée et échappant aux excès, si « la reconstruction du passé réussissait à susciter une sorte de résurrection du passé³⁰. »

Le travail de mémoire, une des stratégies possibles d'une politique de la mémoire, s'accomplit en produisant ses effets sur la mémoire blessée. Celle-ci a dû, dans le dessein de se départir des excès avec lesquelles elle était en proie, se délier dans un premier temps du passé traumatique se décentrant ainsi de lui, puis, dans un second temps, s'y lier de nouveau en se le réappropriant avec une teneur moins forte, moins extrême, et éventuellement, plus positive. La réappropriation réussie du souvenir traumatique est donc conditionnée par un moment de distanciation qui précède un autre moment de réinvestissement du souvenir. Délier puis lier, c'est la dynamique de la réappropriation du passé historique. Un moment d'abandon du passé tel que l'on connaît s'impose. Un second moment de liement s'ensuit. Ce dernier moment peut amener la communauté politique au pardon ou en tout cas à la réconciliation avec son propre passé et en arrière fond avec l'adversaire, ou, plus prosaïquement, à un simple désengagement, à une réduction des tensions, à une neutralisation de sentiments exacerbés.

S'agissant des effets du travail de mémoire, ceux-ci peuvent être saisis au niveau d'une mémoire unique comme au niveau de l'interaction entre plusieurs mémoires. Ces deux niveaux ne sont en réalité pas séparables, le changement de l'intérieur se reflétant à l'extérieur au moment du contact avec les autres. Mais dans le but de saisir les conséquences de la réappropriation de l'évènement traumatique dans toutes leurs facettes, une telle distinction s'impose.

II.1. Niveau de la mémoire unique

Au niveau d'une mémoire particulière, le travail de mémoire produit deux effets dont la portée n'est pas la même. Le premier se contente de modifier légèrement le rapport au passé, alors que le second bouleverse profondément le rapport prévalant au moment de la blessure.

Il s'agit en ce qui concerne la première conséquence d'une neutralisation de l'effet négatif rattaché à l'évènement. « *Il ne s'agit pas, comme le souligne Valérie Rosoux, de gommer les évènements du passé mais d'agir sur le ressentiment et la haine qui y sont liés* », sans encore y introduire ou en dégager

³⁰ RICŒUR P. (2000): op. cit., p.649.

une signification nouvelle. Cette étape c'est celle du « *décloisonnement des mémoires* », de la diffusion d'une tolérance entre elles par le délestage de leur contenu néfaste³¹.

Le second effet concerne l'éventail herméneutique de l'évènement fondateur qui connaît un élargissement. Le caractère lancinant du trauma et sa persistance dans le présent a imposé une interprétation unique du passé. Le travail de mémoire brise l'unicité de cette interprétation et introduit la possibilité d'envisager autrement l'expérience vécue. Le potentiel interprétatif ainsi rétabli, permet de faire ressortir du passé des significations nouvelles dont la teneur servira à construire un futur libéré du temps écoulé mais conservant les enseignements que celui-ci offre. Sans compromettre les faits, il s'agit de construire une trame narrative intégrant la visée du futur. C'est aussi entreprendre une opération de reconfiguration narrative qui contribue à modeler l'identité des protagonistes³². Il faut enfin, selon J. Létourneau, « *non seulement restituer l'ayant été dans la complexité de ce qu'il fut, mais proposer également par l'entremise de l'acte interprétatif, des trames historiques qui permettent à un futur d'advenir* » ou encore, « *d'articuler la reconnaissance et l'espérance au cœur de l'acte interprétatif.* »³³

II.2. Niveau de la pluralité des mémoires

Au niveau de l'interaction entre différentes mémoires, le travail de mémoire va introduire une pluralité dans la vision du passé conflictuel. La possibilité d'un conflit, entre les protagonistes de l'évènement fondateur, portant non sur sa factualité mais sur la compréhension humaine de l'évènement est encore intacte, et ce, même avec l'obtention du groupe lésé d'une reconnaissance officielle. Celle-ci n'élimine le conflit que dans sa phase liée à l'établissement des faits et des responsabilités, mais ne le traite point dans sa phase subjective et éthico politique. La raison d'une persistance de la possibilité d'un conflit tient justement à l'absence d'un traitement de cette phase et que résume la problématique, subsistant malgré une éventuelle reconnaissance, de la mémoire blessée. Or ce que propose le travail de mémoire, c'est justement de prendre en charge cette dernière et les tensions au niveau de la compréhension de l'histoire qu'elle génère³⁴.

³¹ ROSOUX (2006) : op. cit., p.218.

³² RICŒUR P. (2000): op. cit., p.104.

³³ LETOURNEAU J. (2000): *Passer à l'avenir. Histoire, mémoire, identité dans le Québec d'aujourd'hui*. Montréal: Boréal, p.75.

³⁴ Avec la reconnaissance, la lutte politique autour de la signification à assigner au passé devient sans objet, la version de la victime étant entérinée. Ce faisant, est déterminé le sens à assigner à l'expérience vécue ; les protagonistes sont fixés, les victimes et les bourreaux sont identifiés, et l'aspect factuel de l'expérience, c'est-à-dire sa réalité, cristallisée. La détermination du sens du passé a ici une résonance factuelle qui n'implique pas encore de dimension normative. Il s'agit simplement de dire ce qui s'est passé et non pas encore de dégager des valeurs et des leçons. En étant tournée exclusivement vers le passé et le dévoilement de sa vérité visant à établir

Contrairement à la reconnaissance qui, en ayant un effet extinctif sur la politique, a éliminé le conflit en lui soustrayant son élément de pluralité³⁵, le travail de mémoire, dans le but de contenir et réduire la lutte autour de la compréhension de l'évènement fondateur, va paradoxalement renforcer cette pluralité. Comme un pendant à l'élargissement interne à une mémoire particulière de son éventail herméneutique l'ouvrant à de nouvelles interprétations du passé, l'interaction entre différentes mémoires ayant fait des expériences divergentes d'un même fait historique, va suivre la même trajectoire, synonyme d'un réveil de la mémoire blessée à d'autres blessures que la sienne. Ce réveil mène à une lecture plurielle de la mémoire.

Par lecture plurielle de la mémoire, il faut entendre une conséquence du travail de mémoire signifiant que les expériences distinctes d'un évènement ayant connu plusieurs protagonistes, sont mutuellement acceptées et reconnues comme valides par les mêmes acteurs confrontés au présent à des problématiques issues de leur passé conflictuel. L'acceptation de la validité d'approches parfois antinomiques repose sur une certaine compréhension de la spécificité de chacune d'elles, spécificité qui se fonde à son tour sur des représentations collectives et des perceptions vues comme légitimes, car découlant de conditions socio-historiques *sui generis*. Il s'agit plus d'un acte positif d'acceptation convaincue que d'une simple tolérance à caractère relativiste. « *La clôture du récit [...] mise au service de la clôture identitaire de la communauté* »³⁶ s'estompe avec l'ouverture du récit et le décloisonnement identitaire de la communauté, dans la foulée de la diffusion parmi les protagonistes qui s'opposent d'une lecture plurielle du passé.

les responsabilités, la reconnaissance n'élabore pas des significations nouvelles dans le dessein de construire un avenir différent de l'expérience traumatique. De plus, elle ne reconstitue pas le passé qui pourrait continuer ainsi à conserver intact la blessure de la mémoire. La haine et le ressentiment peuvent en effet perdurer tant qu'un travail mémoriel spécifique n'a pas été entrepris. Il reste à trouver un sens qui échappe à l'excès. D'où le besoin d'une stratégie capable de répondre à cette exigence. C'est l'ambition du travail de mémoire.

³⁵ La reconnaissance produit lors de son accomplissement un effet extinctif de la politique, et ce, pour différentes raisons. *D'abord*, la reconnaissance de la part de l'ensemble de la société du malheur vécu par une minorité en son sein, autorise cette dernière à « *la participation pleine et entière à la vie moderne* » (voir WIEVORKA M. (2005): « Les problèmes de la reconstruction identitaire ». In ANTONIUS R., LABELLE M., LEROUX G., éd. (2005): *Le devoir de mémoire et les politiques du pardon*. Paris: PUQ., p.70). Le décentrement du passé ainsi opéré se passe au détriment de la revendication politique découlant de l'appel de mémoire qui n'a plus lieu d'être : le passé en d'autres termes n'est plus un enjeu politique. *Ensuite*, lorsque la reconnaissance est accordée par des mécanismes mettant l'accent sur la souffrance physique et psychologique endurée par les victimes, et que les causes défendues sont en même temps contournées, « *le tort politique est en quelque sorte converti en tort moral* » (Ibidem, p.60). En isolant la victime de la cause que véhicule sa demande de reconnaissance, le caractère politique de cette dernière est ainsi mis entre parenthèses. *Enfin*, la vérité factuelle inscrite au cœur de la demande de reconnaissance exclut le débat qui devient sans enjeu dès lors que les diverses prétentions à la vérité ne sont plus en mesure de s'exercer. Elles abdiquent en quelque sorte devant la vérité factuelle déclarée. Ce faisant, la politique est forclosée par la reconnaissance, car celle-ci affaiblit voire élimine la pluralité qui est inhérente à cette dernière (voir SCHAAP A. (2005) : *Political Reconciliation*. London : Routledge, p.133).

³⁶ RICŒUR P. (2000): op. cit., p.104.

Ces effets du travail de mémoire, survenant au niveau de la représentation du passé des membres d'un ou de plusieurs groupes concernés, se diffuseraient de proche en proche, et, par les mécanismes de la mémoire collective, à l'ensemble de ces groupements de sorte que c'est leur représentation collective du passé elle-même qui s'en trouverait modifiée. À côté de la diffusion indirecte de ses effets, le travail de mémoire prévoit une diffusion directe par le biais des différents prolongements sur le plan collectif des caractéristiques des notions psychanalytiques, effectués par l'activité historique. *« Il reviendra à la connaissance historique, note en effet Ricœur, de poursuivre cette dialectique du délier-lier au plan de l'attribution de la mémoire à tous les autres que moi et mes proches. »*³⁷

Mais, et c'est là un point important, la réalisation des potentialités inaccomplies du passé présentées sous forme de promesses formulées par ceux qui nous ont précédés et menant aux effets qui viennent d'être décrits, *« n'appartient plus à ceux qui écrivent l'histoire, il est entre les mains de ceux qui font l'histoire »*³⁸ : *« ce n'est pas des historiens que dépend en effet le sens présumé de l'histoire, mais du citoyen qui donne une suite aux événements du passé. »*³⁹

Cette dernière remarque signifie que la construction d'un sens nouveau du passé n'est pas l'apanage unique des historiens, mais de tout le monde. La référence à la société civile se lit en arrière-fond de cette ouverture à d'autres instances que celle de l'histoire et des institutions officielles. Le rôle des associations et des groupements de toute sorte s'avère ainsi dans cette optique non seulement possible, mais parfois même nécessaire en l'absence notamment d'une prise en charge étatique du passé de guerre, pour entreprendre la redéfinition de la relation à l'évènement fondateur. D'où un maniement possible de ce concept, de la part aussi bien d'instances officielles que d'associations et groupements non liés au pouvoir, pouvant donner lieu à une gestion étatique et/ou à une gestion civile des passés traumatiques.

CONCLUSION

Dans cet article, il a été question du traitement des problématiques soulevées par la survenance d'un évènement fondateur à caractère traumatique dans l'histoire d'une communauté politique. La conservation de la charge traumatique de cet évènement dans la mémoire collective

³⁷ RICŒUR P. (2000): op. cit., p.646.

³⁸ Ibidem, p.649.

³⁹ Ibidem, p.650.

induit un rapport excessif au passé versant tantôt dans l'oubli total, tantôt dans le rappel continu de l'expérience vécue. Cet excès exige, à l'aune de sa prise en compte, une double requalification, d'une part, de la mémoire collective en « mémoire blessée », intégrant par là l'ouverture démesurée au passé, et d'autre part, de la relation au souvenir traumatique, qui réduirait la blessure mémorielle et son effet de nuisance sur le présent, en agissant sur les significations capturées de l'évènement fondateur douloureux. C'est donc à ce stade que le travail de mémoire du philosophe Paul Ricœur se présente comme stratégie possible d'une telle requalification. Creuset d'apports venus de disciplines très diverses comme la psychanalyse et l'histoire, ce concept est censé engager un processus de réappropriation du passé permettant qu'un futur instruit par l'expérience vécue advienne. Pour ce faire, il va infléchir la signification de l'évènement fondateur dans un sens allant graduellement de la neutralisation de ses représentations premières, souvent empreintes de haine, de mélancolie ou de ressentiment, au dégagement d'une perspective nouvelle formulée en vue de la projection de la communauté politique vers l'avenir. Le passé est ainsi transformé en ressource, loin de son état initial caractérisé par sa pesanteur sur le présent.

En conclusion, et par le paradoxe de cette dynamique transfiguratrice où l'espoir du futur émerge du creux du passé douloureux, la détermination concentrique, évoquée par Botho Strauss, qui conditionne l'évolution de la mémoire en la ramenant sans cesse à son centre premier qui est son expérience la plus marquante, de force clairement centripète, devient, dans la perspective ricœurienne de reconfiguration positive du passé, une force centrifuge portant vers le futur et permettant une réalisation, déjà au présent, de ce que l'avenir a de plus spécifique : la possibilité enfin de l'espoir.

Bibliographie

- LETOURNEAU J. (2000): *Passer à l'avenir. Histoire, mémoire, identité dans le Québec d'aujourd'hui*. Montréal: Boréal.
- NORA P., éd. (1997): *Les Lieux de mémoire*. Paris: Gallimard.
- ABEL O. (1994): « La mémoire blessée : L'histoire en devenir ». In *Les Turcs. Orient et Occident, islam et laïcité, Autrement. Série monde*, 1994, 76, pp. 177-191.
- RICŒUR P. (1998): « La marque du passé ». In *Revue de métaphysique et de morale*, 1998, 1.
- RICŒUR P. (2000): *La Mémoire, l'Histoire, l'Oubli*. Paris: Seuil.
- RICŒUR P. (2003): « Mémoire, Histoire, Oubli ». In *Esprit*, 2003, 323.
- ROSOUX V. (2006): « De l'ambivalence de la mémoire au lendemain d'un conflit ». In VAN YPERSELE L., éd. (2006): *Questions d'histoire contemporaine: conflits, mémoires et identités*. Paris: PUF.
- ROUSSO (1990): *Le Syndrome de Vichy*. Paris: Seuil.
- SCHAAP A. (2000): *Political Reconciliation*. London: Routledge.

TODOROV T. (1998): *Les abus de la mémoire*. Paris: Arléa.

WIEVORKA M. (2005): « Les problèmes de la reconstruction identitaire ». In ANTONIUS R., LABELLE M., LEROUX G., éd. (2005): *Le devoir de mémoire et les politiques du pardon*. Paris: PUQ.

